



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS DE CONSULTATION - N° CA – DSC 03/2014

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CELLULES PREFABRIQUEES MOYENNE TENSION « MT » INSTALLEES A L'EX-SIEGE SOCIAL DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer une consultation pour les travaux de remplacement des cellules préfabriquées moyenne tension « MT » installées à l'ex-siège social de la Banque de l'Habitat sis au 21, Avenue Kheïreddine Pacha Tunis.

Les Entreprises tunisiennes spécialisées ayant un agrément **B2 catégorie 2 et plus**, délivré par le Ministère de l'Équipement peuvent participer à cette consultation

Les Soumissionnaires qui désirent participer à la présente consultation, doivent se présenter à **la Direction des Services Communs** de la Banque de l'Habitat : bureau N°302 - 3^{ème} étage de l'Immeuble **K** sis à l'espace de Tunis 1073 Montplaisir, munis de carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la présentation d'un reçu attestant le versement en espèce de trente (30)Dinars non récupérables, au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des Conditions de la consultation comme suit :

I-OFFRE TECHNIQUE :

- Une enveloppe intérieure **A** fermée constituant les documents listés dans le tableau de l'alinéa 8.1.1 portant le nom du soumissionnaire, le numéro de la consultation et la mention suivante :

**« TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CELLULES PREFABRIQUEES MOYENNE TENSION
« MT » INSTALLEES A L'EX-SIEGE SOCIAL DE LA BH-OFFRE TECHNIQUE. »**

II-OFFRE FINANCIERE :

- Une enveloppe intérieure **B** fermée, constituant les documents listés dans le tableau de l'alinéa 8.1.2 portant le nom du soumissionnaire, le numéro de la consultation et la mention suivante :

**«TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CELLULES PREFABRIQUEES MOYENNE TENSION
« MT » INSTALLEES A L'EX-SIEGE SOCIAL DE LA BH-OFFRE FINANCIERE »**

Ces deux enveloppes (A et B) ainsi que les pièces administratives listées dans le tableau de l'alinéa 8.1.3 y compris la caution provisoire dont le montant est fixé à Deux Cent Cinquante (250) Dinars doivent être placés dans une enveloppe extérieure fermée et scellée portant la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR » Consultation N° CA – DSC 03/2014

**«TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CELLULES PREFABRIQUEES MOYENNE TENSION
« MT » INSTALLEES A L'EX-SIEGE SOCIAL DE LA BANQUE DE L'HABITAT »**

Sachant que, les petites et moyennes entreprises actives ou récemment constituées sont exonérées du dit cautionnement. Sous peine d'élimination d'office de leurs offres, elles doivent en remplacement fournir les pièces justifiant leurs qualités (petite et moyenne entreprise) tel qu'indiqué au cahier des charges.

La date limite de réception des offres est fixée au **24 Juin 2014** jusqu'à 17 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.